



The Chemical Company

Fiche de données de sécurité

CYCLANON® ECO

Date de révision : 2009/06/11
Version: 2.0

page: 1/5
(30052373/SDS_TEX_CA/FR)

1. Identification de la substance/préparation et de la société

Société
BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
Mississauga, ON L5R 4H1, CANADA

Information 24 heures en cas d'urgence
CANUTEC (reverse charges): (613) 996-6666
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

famille chimique: dérivé d'acide sulfinique, dans l'eau

2. Composants dangereux

Non contrôlé par le SIMDUT

3. Identification des dangers

Aperçu - Urgence

AUCUN DANGER PARTICULIER CONNU.

Effets possibles sur la santé

Toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Irritation:

Non irritant pour les yeux et la peau.

4. Premiers secours

Indications générales:

Retirer les vêtements souillés.

Lorsque inhalé:

En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Lorsque en contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Fiche de données de sécurité

CYCLANON® ECO

Date de révision : 2009/06/11

page: 2/5

Version: 2.0

(30052373/SDS_TEX_CA/FR)

Lorsque avalé:

Se rincer la bouche et boire de l'eau abondamment.

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair: > 100 °C (DIN 51758)

Auto-inflammation: > 200 °C (DIN 51794)

Moyens d'extinction recommandés:

eau, extincteur à poudre, mousse

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

vapeurs nocives

Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:

Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement:

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Nettoyage:

Placer la matière absorbée dans le même conteneur que la substance / le produit déversé(e) pour l'éliminer.

Pour de petites quantités: Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Pour de grandes quantités: Pomper le produit.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Indications générales:

En cas d'utilisation appropriée aucune mesure particulière nécessaire.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Indications générales:

Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais.

Fiche de données de sécurité

CYCLANON® ECO

Date de révision : 2009/06/11

page: 3/5

Version: 2.0

(30052373/SDS_TEX_CA/FR)

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. protection respiratoire lors de la libération de vapeurs/aérosols

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Porter des vêtements de protection au besoin pour réduire le contact. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Laver immédiatement les vêtements sales .

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide	
Odeur:	spécifique du produit	
Seuil olfactif:	Pas de données disponibles.	
Couleur:	jaune	
Valeur du pH:	9.4 - 11.4	(50 g/l, 20 °C)
Température de solidification:	< 0 °C	(1,013 hPa)
Température d'ébullition:	env. 104 °C	
Densité:	1.35 - 1.4 g/cm3	(20 °C)
Solubilité dans l'eau:		dispersible
Miscibilité avec l'eau:		(20 °C) miscible en toutes proportions

10. Stabilité et réactivité

Produits à éviter:

acides, agent d'oxydation
acides forts, agent d'oxydation

Réactions dangereuses:

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de soufre

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Par voie orale:

DL50/rat: > 2,000 mg/kg

Par voie cutanée:

DL50/rat: > 4,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Fiche de données de sécurité

CYCLANON® ECO

Date de révision : 2009/06/11

page: 4/5

Version: 2.0

(30052373/SDS_TEX_CA/FR)

Irritation de la peau:

lapin: non irritant (test BASF)

Irritation des yeux :

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

12. Informations écologiques

Biodégradation

Biodégradation:

Méthode d'essai: 301 A de l'OCDE (nouvelle version)

Méthode d'analyse: réduction du COD

Taux d'élimination: > 70 % (28.000000 j)

Evaluation: S'élimine par biodégradation.

Demande chimique en oxygène (DCO):

260 mg/g

Demande biologique en oxygène (DBO):

Période d'incubation 5.0 j: 32 mg/g

Toxicité pour l'environnement

Toxicité aiguë et prolongée sur poissons:

truite arc-en-ciel/CL50: > 100 mg/l

Toxicité aiguë sur invertébrés aquatiques:

Daphnia magna/CE50 (48 h): > 100 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques:

CE50 (96 h): > 100 mg/l

Toxicité sur les microorganismes:

Directive 88/302/CEE, partie C, p. 118 CE 20: > 2,000 mg/l

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable.

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination du produit:

Doit être orienté vers une décharge agréée ou incinéré dans un centre agréé tout en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Élimination des emballages:

Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

14. Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité

CYCLANON® ECO

Date de révision : 2009/06/11

page: 5/5

Version: 2.0

(30052373/SDS_TEX_CA/FR)

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Sea transport

IMDG

Not classified as a dangerous good under transport regulations

Transport aérien

IATA/ICAO

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Air transport

IATA/ICAO

Not classified as a dangerous good under transport regulations

15. Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

DSL, CA

libre avec limitation de quantité / non listé

Non contrôlé par le SIMDUT

Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations

Information - contact local

BASF Canada Product Safety

prod_reg@basf.com

CYCLANON est une marque déposée de BASF Canada ou BASF SE
FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ